

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2006**

### **1. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 octobre 2006 :**

Observations :

- collecte chemin des Escardières : voir avec les services de la communauté de communes pour emplacement des bacs individuels près de la maison de Mr GIROIRE.

### **2. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2006 :**

Observations :

- les comptes rendus seront envoyés avec les convocations pour les conseillers qui ne viennent pas le chercher à la mairie.

### **3. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

#### **a. Bâtiments :**

Compte rendu donné par Mr Gilles RENAUDET en l'absence de Mr MARY.

- **Salle de sports** : souci avec l'évacuation des eaux pluviales : Mr MARY a prévenu l'architecte.

- **Salle des fêtes** : facture SOCOTEC : avoir de 1.200 €. La commission propose l'achat d'un rideau de fond de scène. Prévoir l'achat avant les bals des prochains mois. Décision en attente.

- Problème de tâches blanchâtres apparues sur le parquet. Rencontre avec le parqueteur et Mmes MERCERON et GOURDON ainsi que Mr AUDEBAUD. Le parqueteur reconnaît qu'il y a un problème et doit voir avec son fournisseur. Ce dernier doit se déplacer cette semaine pour se rendre compte sur place.

Les avis divergent sur ce phénomène : cire, nettoyage, huile, ponçage, etc...

Il faut faire confiance au fournisseur. Mais peut-être faudrait-il le faire constater par huissier. Affaire à suivre.

- Installation de 3 diffuseurs de parfum dans les toilettes.

- Demande du FC CHICHE : les guirlandes peuvent-elles être installées comme auparavant ? Considérant la nouvelle esthétique du plafond, ce serait dommage. Voir si possibilité de limiter l'éclairage indirect.

Vote pour ou contre mettre les guirlandes par les employés communaux :

2 abstentions : Mrs BOCHE et VINCENT

12 voix contre.

Modifier le règlement intérieur de la salle en conséquence.

- Remarque pour le bar : trop haut

- Facturation de la salle de réunion n° 1 pour les bals si nécessaire mais pas la salle de réunion n° 2 permettant le passage pour la cuisine.

- Il manque une horloge dans la salle : à installer derrière le bar.

#### **b. Voirie :**

Mr MOTARD donne le compte rendu.

- Devis estimatif pour le busage devant le village retraite rue du camp : 15.000 € environ. Travaux à prévoir sur le budget 2007.

- Proposition pour le mur mitoyen de la salle et de Mr GUINEFOLEAU : clôture en PVC pour 3.976 € à charge pour la commune de la poser. Après en avoir délibéré, le conseil retient l'idée d'un mur en parpaings et réaliser des graphes par les membres du conseil des jeunes.
- parking de la salle de gym : 2 plans ont été proposés par la DDE avec 38 places : à voir en commission voirie
- sécurité des abords des écoles : propositions lors de la prochaine réunion pour une réalisation en 2007.
- Logements C.I.L. au Pinier : problèmes pour la réalisation des noues car les maisons sont basses. La seule solution serait de poser un tuyau au lieu de faire une noue trop profonde. Voir le cabinet TREBAOL avant d'engager tout travaux. Surcoût de 7,50 € si réalisation d'une noue. La pose d'un tuyau serait la solution la plus économique.
- Demande de Mr Jean-Pierre VINCENT : rappel pour évacuation des eaux pluviales dans son champ situé vers le cabinet vétérinaire. Décision déjà prise lors d'une précédente réunion (faire des devis)
- parc de la maison de retraite : voir pour un portail à poser pour le passage des pompiers. La charmille devra être taillée davantage pour une meilleure repousse.
- branches sur les routes pour le passage du car scolaire : la Renelière, Rochavelle, le Deffend, Nantilly et route du Plessis. Ecrire à tous les riverains.
- le mur longeant la maison de retraite s'écroule : travaux à prévoir prochainement ;
- réunion sur la grippe aviaire : très intéressante avec une cinquantaine de personnes présentes ;
- Au niveau du matériel à changer : le tracteur à 5000 h et fonctionne correctement et la tailleuse fonctionne 500 h par an et est très bien entretenue. Pas de problème pour l'instant ;
- route de la Fretièrre : problème d'écoulement des eaux pluviales dans le fossé. A voir avec la DDE ;
- route de clessé : réponse de la DDE : le centre sera matérialisé pour des raisons de sécurité évidente.

**c. Vie scolaire :**

- Facturation de la cantine :

Mme MERCERON a étudié les réponses des familles interrogées concernant la possibilité de payer la cantine par prélèvement automatique : sur 108 familles interrogées, 88 familles ont répondu ; 61 familles sont pour ; 20 n'ont pas répondu.

Le conseil met donc en place ce nouveau système de paiement avec les familles qui le souhaitent et rappellera les familles qui n'ont pas répondu.

Il convient de décider du montant du prélèvement. Accord du conseil pour une somme de 30 € par mois.

- Conseil des jeunes : lors de la dernière réunion du conseil des jeunes deux nouveaux membres ont été élus. Il s'agit de Anne-Lise BELLIARD et Kevin BOCHE en remplacement des sortants.
- Contrat enfance : un comité de pilotage sera formé. Les représentants du conseil municipal seront : Mme MERCERON, Jean-Pierre VINCENT et Samuel FOUILLET ainsi que de Mme VINCENT Michèle.
- Animation de lecture à voix haute sur la gourmandise à CHICHE le 22 novembre à CHICHE participation des boulangers et de Mr DUMONT.

**d. Vie associative :**

- salle de gym : une réunion a eu lieu pour établir un calendrier du ménage de cette salle. Un grand ménage aura lieu 4 fois dans l'année avec les responsables des associations. Un courrier sera envoyé en ce sens. Une autre réunion aura lieu avec les directrices d'école.

- Assemblée générale du basket : bilan financier remis à Mme GOURDON : bénéfice lors du marché fermier : environ 1000 €. L'association compte cette année 60 licenciés. Par ailleurs, les membres de l'association encouragent la municipalité à voir la mairie de BOISME pour la location de leur salle car des enfants de Boismé pratiquent l'activité.

- Assemblée générale de la gym : 20 personnes présentes environ. Bilan de l'année au niveau sportif. La gym volontaire et le step ont une certaine autonomie mais restent sous la coupe de la section gymnastique. Interrogation par rapport à l'utilisation de la future salle de sports.

- salle Pierre Clisson : achat de vaisselle supplémentaire. A ce sujet, il manque de la vaisselle pour le prochain bal du foot. Une liste a été transmise pour louer de la vaisselle supplémentaire. Revoir le nombre exact mis à disposition.

Le conseil accepte la prise en charge de la location de la vaisselle pour cette année.

- changement de l'aspirateur de la salle : voir pour son entretien ou pour son renouvellement si nécessaire.

- problème de chauffage à la soirée du 4 novembre : le chauffage s'éteint au bout de 12 heures et doit être réenclenché : le préciser dans le règlement intérieur.

**e. Communication :**

Chic n° 11 : réunion demain à 19 h 30. Le maire demande s'il y a des sujets importants à aborder : concours des maisons fleuries, nouvelle soirée sur la Chine prévue.

- Agenda 2007 en préparation : il y a eu quelques difficultés pour que les commerçants de Chiché participent. A voir avec le président de l'UCA.

**5. EXTENSION DE L'ECLAIRAGE DE L'IMPASSE DU MOULIN :**

Devis du SIEDS : 538 € .

Le conseil accepte cette extension.

**6. Demande de modification du règlement du lotissement « Le pinier » :**

Une demande a été déposée pour la réalisation d'un abri de jardin en tôle. Le règlement prévoit les abris de jardin mais les matériaux utilisés doivent être les mêmes que les maisons (notamment couverture en tuiles). Après en avoir délibéré, le conseil refuse de modifier le règlement pour la réalisation des abris de jardin en tôle.

**7. Demande de Monsieur PAITREAULT, propriétaire à Nantilly :**

Demande d'achat de terrain à Nantilly à la place du garage construit sur le domaine public. Le conseil accepte de vendre pour 16 € le m<sup>2</sup> et voir la surface demandée.

**8. Régie d'avances à l'Ecole publique :**

Suite au contrôle exercé par le Trésorier sur l'ensemble des régies municipales, il convient de prendre une nouvelle délibération afin de changer le lieu de la régie d'avances de l'école. En effet, celle-ci était fixée à la mairie alors qu'elle devrait être à l'école.

**9. Mise à disposition de la maison des associations pour la maison D. Savio :**

Aucun problème puisqu'il s'agit d'une association communale qui a les mêmes droits et devoirs que les autres.

**10. Concours des maisons fleuries :**

Pour les maisons fleuries : bon d'achat à valoir chez les commerçants de CHICHE uniquement.

**11. Demande de la SARL « l'avenir » pour l'achat de parcelles dans le pinier II :**

Accord du conseil mais même tarif que pour les autres.

**12. Information redevance « assainissement » :**

Rattrapage de la redevance due sur la consommation eau de mai 2005 à mai 2006 sur la facture d'acompte reçue en décembre 2006.

La redevance sur la consommation eau de mai 2006 à mai 2007 sera prélevée avec la facture de solde en juillet 2007. Ainsi le rattrapage se fera sur 2 factures.

**13. Demande de subvention de Familles Rurales :**

Pour la réunion sur « la place de l'enfant » : coût global de la soirée 913,49 €.

Frais d'intervention d'une psychologue professionnelle : 517 €.

Le maire propose 500 €.

Mme MERCERON s'abstient, le conseil vote pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

**14. Devis de ROBIN CREATION PAYSAGISTE :**

Pour divers aménagements dans la commune, total du devis : 2.000 €. A voir en commission « environnement ».

---